



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du lundi 1^{er} avril 2019 :

- 1- Le règlement no. 70 modifiant le règlement de zonage no. 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur l'ajout d'usage dans la zone H13;
- 2- Le règlement no. 71 relatif à l'escorte motorisée lors des opérations de déneigement;
- 3- Le règlement no. 72 modifiant le règlement numéro 66 fixant les taxes, tarifications et conditions de perception pour l'année 2019.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville, aux heures normales d'ouverture ainsi que sur le site Internet de la Ville de Daveluyville à www.ville.daveluyville.qc.ca.

Donné à Daveluyville, ce 2 avril 2019.

Pauline Vrain
Greffière